



Assemblée

Distr. générale
25 juillet 2013
Français
Original : anglais

Dix-neuvième session

Kingston (Jamaïque)

15-26 juillet 2013

Décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant les questions financières et budgétaires

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,

Donnant suite à la recommandation du Conseil¹,

Considérant les recommandations du Comité des finances²,

1. *Nomme* KPMG auditeur indépendant pour 2013 et 2014;
2. *Demande instamment* aux membres de l'Autorité de s'acquitter en temps voulu de l'intégralité de leurs contributions au budget de l'Autorité;
3. *Demande* aux membres de l'Autorité de s'acquitter dès que possible de leurs arriérés de contributions au budget de l'Autorité au titre d'exercices antérieurs, et prie le Secrétaire général de poursuivre, à sa convenance, ses efforts en vue de recouvrer les montants dus;
4. *Engage vivement* les membres à verser des contributions volontaires au Fonds de dotation et au Fonds de contributions volontaires de l'Autorité.

*142^e séance
25 juillet 2013*

¹ ISBA/19/C/16.

² ISBA/19/A/7-ISBA/19/C/11.

